



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

# LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 88 • Septembre 2022 • [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)



---

**PAS D'EAU  
MAIS DES IDÉES**



© Terres et Territoires

Depuis plusieurs mois, les producteurs engagés en agriculture biologique sont en difficulté : en février, la tempête Eunice a terrassé les maraîchers, la sécheresse de cet été ruine les efforts des éleveurs bio dans le maintien et le déploiement des prairies, la baisse brutale de la consommation bio déstabilise l'ensemble de la filière bio régionale et ses 10 000 emplois, la crise énergétique et la guerre en Ukraine accélèrent un processus de standardisation de l'agriculture...



**BIO EN HAUTS-DE-FRANCE**  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

**Siège social, site Phalempin**  
26, rue du Général de Gaulle  
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

**Site Amiens**  
14, rue du 8 mai 1945  
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

**Organisme de conseil indépendant**  
N° Agrément Pl01462

**www.bio-hautsdefrance.org**  
Youtube | Facebook | Twitter

**LABienvenue** [ N°88 ]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

**Directeur de la rédaction** : Christophe Caroux

**Comité de rédaction** : Margaux Amblard,  
Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux,  
Tessa Durand

**Maquettage** : Caroline Anselte

**Crédits Photos** : Bio en Hauts-de-France,  
Adobe stock, AS Flamant, Pixabay, Shutterstock

**Imprimeur** : I&RG (80) sur papier recyclé  
et encres végétales.

**Numéro ISSN** : 2431-1049.

Imprimé en 1400 exemplaires.

## ÉDITO PAR CHRISTOPHE CAROUX, PRÉSIDENT

Sur ces constats, il est d'actualité d'accompagner la consolidation de nos agriculteurs bio en place et de temporiser la conversion : innover sur sa ferme, optimiser ses coûts de production, aller vers plus de diversification des productions... Bio en Hauts-de-France s'adapte et fait évoluer l'orientation de ses missions pour coller à la réalité économique du terrain. Nous souhaitons imaginer des dispositifs pour mieux identifier les difficultés des producteurs. Nous travaillons actuellement sur des propositions à soumettre auprès des financeurs du plan bio pour appuyer la consolidation des fermes bio.

Pour porter la voix des agriculteurs bio, le conseil d'administration de Bio en Hauts-de-France prévoit une implication encore plus forte au sein d'instances nationales, régionales et locales, mais aussi de se mobiliser sur plusieurs rendez-vous structurants programmés cet automne, comme les Etats Régionaux de l'élevage ou l'Académie de l'Eau Artois Picardie. Nous sommes aussi à l'initiative d'une action de communication auprès de la presse pour alerter l'opinion sur la situation dans les fermes bio.

Face aux difficultés actuelles, il est aussi de la responsabilité de chacun de se mobiliser pour faire bouger les lignes en profondeur. Regardons ce qu'il se passe du côté de la restauration collective avec Egalim : ce n'est pas un scoop, nous sommes loin des objectifs fixés par la loi. La restauration collective plafonne à 6 % de bio dans les assiettes, quand il faudrait atteindre les 20 % depuis la rentrée. Interpellons les acteurs publics pour qu'ils intègrent, enfin, ces 20% de produits bio locaux dans les cantines de nos enfants ! Bio en Hauts-de-France met en place des actions pour que cette loi soit appliquée sur le terrain : voyage d'étude en Bretagne, formation des agents de cuisine, accompagnement de 22 communes sur le retour en régie directe...

La cour des comptes l'indique dans son rapport de juin : l'agriculture biologique surperforme face aux enjeux du moment. Ce rapport nous conforte dans le choix que nous avons fait : la bio reste la solution face aux défis climatiques, économiques et écologiques. Consolidons pour demain, amplifier le mouvement bio !

## SOMMAIRE

### 2 • ÉDITO

### 3 • RÉSEAU EN RÉGION

GOVERNANCE ASSOCIATIVE : QUELLES ACTUALITÉS ? // APPEL À PROJET "RÉSILIENCE DE L'AGRICULTURE ET DE SES FILIÈRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE" // LA 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'AIDAB EST LANCÉE// LE CHIFFRE DU MOIS

### 4 • RÉSEAU NATIONAL

LES VICTOIRES DE NOTRE RÉSEAU FNAB : UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER

### 5. ACTUS DES PROJETS EN RÉGION

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

### 6. LE TOUR DE LA QUESTION

PAS D'EAU MAIS DES IDÉES

### 8. FILIÈRE

MARAÎCHAGE BIO : EN HAUTS-DE-FRANCE, ON EN EST OÙ ?

### 9. TERRITOIRE

LE RETOUR EN RÉGIE DIRECTE : OU COMMENT REPRENDRE LE CONTRÔLE DE SA RESTAURATION COLLECTIVE

### 10. FILIÈRE

DES ÉLEVEURS DE PONDEUSES BIO RÉUNIS AU SEIN D'UNE NOUVELLE COMMISSION

### 11. PORTRAIT

NATHALIE ET NICOLAS BEAUFILS, MARAÎCHERS DIVERSIFIÉS ET ÉLEVEURS DE POULES PONDEUSES À CHÉRY CHARTREUVE (02)

### 12. AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



## GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : QUELLES ACTUALITÉS ?

1. Compte-tenu du contexte de crise climatique, écologique et économique après une chute de la consommation bio, le conseil d'administration a décidé d'organiser plusieurs conférences de presse pour alerter les médias et la société civile sur les problématiques de la filière, mais surtout rappeler les bénéfices que nous, producteurs bio, apportons à la société et aux territoires ;
2. La mobilisation des administrateurs va être également forte ces prochaines semaines pour faire entendre nos propositions. Participation aux Etats Régionaux de l'élevage le 6 octobre, à l'Académie de l'eau en Artois-Picardie les 12 et 13 octobre, au lancement de la démarche "Hauts-de-France, Région européenne de la gastronomie 2023"...
3. Notre satisfaction/victoire concernant la reconnaissance des avantages environnementaux et sociaux des certifications bio vis-à-vis d'HVE dans la future PAC nous pousse à aller plus loin. Dès cet hiver, en nous appuyant sur les résultats de l'étude réalisée avec le BASIC (*l'étude complète ainsi qu'une synthèse sont disponibles sur le site de l'ADEME : [bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie](http://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie)) nous prévoyons de rencontrer et sensibiliser les nouveaux parlementaires aux enjeux de résilience et durabilité du système alimentaire.*
4. Enfin, pour mieux vous informer sur l'action de Bio en Hauts-de-France au quotidien (eau, climat, PAC, Egalim...) un cycle de webinaires et des rencontres territoriales à destination des producteurs et opérateurs bio vous seront proposés cet hiver.

---

## APPEL À PROJET "RÉSILIENCE DE L'AGRICULTURE ET DE SES FILIÈRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE"



**L'Agence de l'Eau Artois Picardie lance un appel à projet pour améliorer la résilience de l'agriculture et de ses filières pour faire face au changement climatique.**

L'agriculture biologique peut apporter de nombreuses réponses à ces bouleversements en cours. La filière bio peut néanmoins aller plus loin et améliorer encore davantage sa résilience face aux chocs climatiques dans une démarche d'amélioration continue. C'est une des particularités intéressantes de cet appel à projet qui vise à agir à l'échelle du sol (améliorer la capacité des sols à capter l'eau, travail sur la fertilité, sur des systèmes économes...) mais également à l'échelle de la filière (adaptation et investissements dans des outils de transformation adaptés au

changement climatique, travail sur les choix variétaux, filières de diversification...). Sont éligibles les collectifs de producteurs, associations et organismes de développement, entreprises...

Nous vous invitons à en prendre connaissance. Si vous avez des envies / idées, Bio en Hauts-de-France peut également porter à vos côtés et avec d'autres partenaires ce type de projets de recherche et développement : manifestez-vous auprès de Jean-Baptiste pour le sujet "sol" ou Simon sur la thématique "filière".  
**Infos sur [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)**



**Jean-Baptiste PERTRIAUX**  
03 22 22 58 30  
[jb.pertriaux@bio-hdf.fr](mailto:jb.pertriaux@bio-hdf.fr)

**Simon HALLEZ**  
03 20 32 25 35  
[s.hallez@bio-hdf.fr](mailto:s.hallez@bio-hdf.fr)



## LE CHIFFRE DU MOIS

**1457** C'est le nombre de fermes bio recensées en région Hauts-de-France en 2021.

Avec une augmentation des surfaces cultivées, des candidats à la conversion toujours présents, le développement de l'agriculture biologique se poursuit en région. Retrouvez les chiffres-clés de la filière dans le nouvel observatoire régional des dynamiques de conversion bio pour 2021 publié par A Pro Bio et Bio en Hauts-de-France en juillet dernier.

Toutes les données chiffrées sur [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org).



## LA 5ÈME ÉDITION DE L'APPEL À INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EST LANCÉE

Vous êtes producteur, acteur économique, porteur de projet en création d'entreprise bio et souhaitez développer une filière bio ? Vous souhaitez investir ensemble dans un outil de transformation, séchage, stockage, découpe... ? Vous souhaitez participer à l'émergence de nouvelles filières en région ? Vous souhaitez vous réunir entre producteurs, transformateurs, distributeurs pour réfléchir ensemble à de nouvelles formes de distribution ? Vous souhaitez relocaliser et diversifier vos circuits de commercialisation ? Cet appel à projet est fait pour vous ! Si vous le souhaitez, Bio en Hauts-de-France est là pour vous accompagner.

**Infos sur [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)**



# LES VICTOIRES DE NOTRE RÉSEAU FNAB : UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER

Ces derniers mois ont été rythmés par les négociations autour de la PAC. La voix du réseau bio s'est enfin fait entendre et offre des victoires inédites et prometteuses.

Les aides directes augmentent à l'instar du crédit d'impôt (+1000 € dès 2023) tandis que la création d'un troisième niveau dans l'éco régime permet à la bio de se différencier de la HVE (Haute Valeur Environnementale) et d'obtenir une aide supérieure à l'hectare (112€, soit 30€ de plus).

Bio en Hauts-de-France, association représentant l'agriculture biologique régionale, se réjouit de ces victoires qui ouvrent le pas vers d'autres perspectives toujours plus ambitieuses pour le développement de l'agriculture biologique. Mais d'autres étapes sont à venir et le combat n'est pas terminé.

C'est avec votre adhésion que nous pourrions agir efficacement et légitimement au sein de Bio en Hauts-de-France et de la FNAB. Afin que votre voix soit entendue, vos positions défendues, que vous soyez représentés en tant qu'acteur de l'agriculture biologique auprès des élus de votre territoire, du département, de la région, de l'Etat et de l'Europe, n'attendez plus : adhérer à Bio en Hauts de France. Votre voix est nécessaire pour agir.

# 50€

C'est le montant de l'adhésion à Bio en Hauts-de-France !

La démarche n'a jamais été aussi simple et facile : une adhésion libre avec un montant plancher de 50€ pour tous (plus de calculs à effectuer en fonction de son activité !) et la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique pour ceux qui le souhaitent.

L'adhésion en ligne via la plateforme Helloasso est toujours proposée : [bit.ly/ADHESIONBHDF](https://bit.ly/ADHESIONBHDF).



• FNAB •

Fédération Nationale d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEURS BIO**

Obtention d'une aide supérieure /ha/an à celle prévue dans la première version du Plan Stratégique National

82€ /ha/an → 112€ /ha/an

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEURS BIO**

Montant d'aide à la bio **30€ supérieur** au niveau 2 de l'ecorégime\*

BIO	112€ /ha/an
HVE (HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE)	82€ /ha/an
CERTIFICATION CE2+	60€ /ha/an

\*contre 1 à 10€ demandé par le syndicat majoritaire

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

**PROMOTION DE LA BIO**

Négociation d'une campagne de communication pour relancer la consommation

1 million d'euros

- Spots radio
- Affichage
- Webserie culinaire\* (Thibaut Spiwaek (TopCner))

\*Rendez-vous sur [agencebio.org](https://agencebio.org)

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEURS BIO**

Revalorisation du crédit d'impôt\*

3500€ → 4500€

\*à partir de 2023 et pour 3 ans

**AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEURS BIO**

Création d'un 3ème niveau dans l'éco-régime, spécifique à la bio.

3	BIO
2	HVE
1	CERTIFICATION CE2+

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL



## LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



**P.A.N.I.E.R.S.** : La Communauté de Communes Somme Sud-Ouest déploie désormais le dispositif P.A.N.I.E.R.S. sur son territoire, avec le soutien du Conseil départemental de la Somme. Objectifs : compléter l'offre visant à favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous, l'éducation alimentaire et créer du lien entre consommateurs et producteurs locaux. Deux maraîchers bio du territoire s'engagent à fournir des paniers tous les 15 jours et trois structures relais participent à l'identification des bénéficiaires et organisent les distributions. **Camille est référente : [c.romeu@bio-hdf.fr](mailto:c.romeu@bio-hdf.fr)**



**PPAM** : Un dossier de GIEE émergence "PPAM Paysannes des Hauts-de-France" a été déposé en partenariat avec Initiatives Paysannes pour accompagner un groupe de producteurs de PPAM diversifiés en vente directe. Le GIEE permettra de réaliser des diagnostics d'agriculture paysanne, de travailler à la création d'une charte de qualité afin de créer une identité et développer les débouchés, de travailler sur les coûts de production, de mutualiser des achats, des ventes et des savoir-faire. **Juliette coordonne le projet : [j.parent@bio-hdf.fr](mailto:j.parent@bio-hdf.fr)**



**SUCRE** : Le sirop de betterave continue son chemin. En 2022, dans la continuité des années précédentes, 2ha de betteraves seront transformés en sirop. En parallèle, la gouvernance de la micro-sucrerie se met en place progressivement avec le dépôt des statuts de la SAS la fabrique à sucre en préfecture d'ici fin 2023. La micro-sucrerie devrait quant à elle voir le jour en 2024 dans le secteur Douai, Lens, Arras, Cambrai. Les rencontres avec les territoires sont en cours.  
**Contactez Eva pour plus d'infos : [e.coudray@bio-hdf.fr](mailto:e.coudray@bio-hdf.fr)**



**VARIETES REGIONALES** : Plusieurs rencontres avec le grand public ont eu lieu avec 350 visiteurs sensibilisés à Rivery (80) et du côté de Lille (59). Objectif : mettre en valeur des variétés qui ont des intérêts de la terre à l'assiette auprès des jardiniers-consommateurs. D'autres rendez-vous sont programmés, notamment le festival "Le goût en couleurs" qui se tiendra le 30 septembre et le 1er octobre sur le Min de Lomme (59). Un mini-catalogue sortira cet automne pour aiguiller sur quelques aspects techniques.  
**Plus d'infos auprès d'Olivier : [o.rey@bio-hdf.fr](mailto:o.rey@bio-hdf.fr)**



**PROTERRILUZ / FERTILUZ** : Suite aux travaux menés sur la luzerne, de nouvelles questions se posent autour d'une valorisation comme produit fertilisant liquide ou solide. Plusieurs acteurs comme les Chambres d'agriculture, Agro-transfert, UniLaSalle ou encore des territoires comme la MEL s'unissent à nos côtés pour réfléchir à un futur projet qui prévoit de collaborer avec des producteurs de luzerne. Le but : connaître les techniques de production propres à leur territoire et essaimer la luzerne en région chez les producteurs bio (culture environnementalement intéressante). **[o.rey@bio-hdf.fr](mailto:o.rey@bio-hdf.fr)**



**CULTURES MELLIFERES** : La bourrache implantée chez une productrice partenaire a été fauchée fin août puis moissonnée, pour un résultat de 200 kilos bruts de graines de bourrache. Le tri a ensuite permis de séparer les adventices pour arriver à une récolte d'une centaine de kilos. Le lot passera encore dans un trieur optique, ce qui permettra d'enlever les graines de tournesols et de blé. Les graines de bourrache sont destinées au pressage pour l'huile (cosmétique et alimentaire). La production de miel sera étudiée dans un second temps.  
**Valentin suit ce projet : [v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr)**



**ZERO-PHYTO** : L'essai implanté fin juillet à Grande-Synthe a connu un enherbement très important et a été décalé chez un producteur voisin présentant le même contexte. Pour l'instant, 7 mouches de la carotte y ont été identifiées par la Fredon. Les premiers prélèvements soulignent quelques dégâts sur les variétés NAVAL et NATUNA localisées près des fossés et des chemins enherbés. Attention cependant car il n'y a pas de valeur témoin sur cet essai, il est encore tôt pour tirer des conclusions. D'autres prélèvements sont prévus en octobre. **[v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr)**



**ENGRAIS VERTS** : Plusieurs essais ont été implantés fin juillet sur le sorgho, avec pour objectif de tenir pendant 1 mois sous abri. Plusieurs modalités : 1. sorgho / vesce commune 2. sorgho / vesce de Narbonne 3. sorgho pur 4. sorgho / moha / niger. La modalité 4 a été la plus intéressante et a permis de concurrencer au maximum l'adventice, avec un potentiel de 40 tonnes par hectare de matière verte. Les résultats seront présentés lors de la journée bilan de campagne maraîchage prévue cet hiver. **[v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr)**



# PAS D'EAU MAIS DES IDÉES

**Les conditions de production sont aujourd'hui impactées par les évolutions du climat déjà visibles en région Hauts-de-France : augmentation de la température, irrégularité des précipitations intra et interannuelles... et qui devraient, selon les estimations du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat), continuer de s'accroître dans les années à venir.**

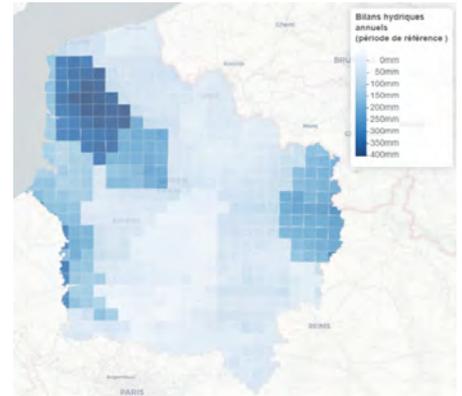
Les projections climatiques du GIEC sont associées à des trajectoires d'évolution des concentrations des différents gaz à effet de serre (GES) fonction des efforts plus ou moins grands de réduction des émissions au niveau mondial plus ou moins optimistes. Ces scénarios sont utilisés par des modèles climatiques présents sur le portail DRIAS ([www.drias-climat.fr](http://www.drias-climat.fr)), afin de simuler des projections climatiques.

Une étude a été menée par l'association Agro-Transfert Ressources et Territoires pour analyser les évolutions climatiques de la région Hauts-de-France selon plusieurs scénarios d'émissions et d'horizons de temps (à plus ou moins long terme) à partir du modèle CNRM-M5/ALADIN 63 et des nouvelles projections climatiques de référence DRIAS 2020 (Rés'Eau, 2020).

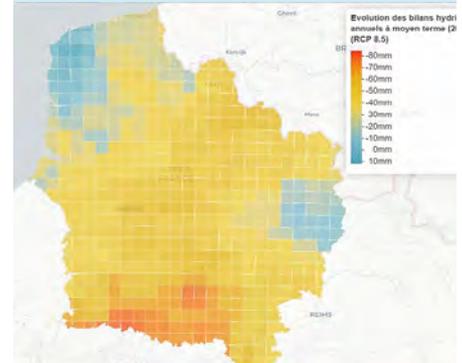
## QUELS SCÉNARIOS POUR LES HAUTS-DE-FRANCE ?

A titre d'exemple, pour un scénario pessimiste d'émissions de GES (correspondant à la tendance actuelle), les projections établies sur la période 2036-2050 (horizon moyen) montrent que les températures vont augmenter dans la région en moyenne de 1.7°C par rapport à la période de référence (1976 à 2005). Elles vont s'accompagner d'une légère augmentation des précipitations annuelles (+ 47mm) ainsi que d'une augmentation conséquente de l'évapotranspiration potentielle (ETP) (+92mm) en comparaison avec la période de référence. Cette forte augmentation de l'ETP en proportion des précipitations annuelles aura pour conséquence une diminution du bilan hydrique en moyenne de -52% sur l'horizon moyen.

Les données climatiques régionalisées du DRIAS permettent d'étudier les projections climatiques à une échelle territoriale plus fine (maille de 8km sur 8). Comme le montre la carte ci-dessous, il y a une forte hétérogénéité spatiale. Par exemple sur les bilans hydriques, on observe des bilans hydriques élevés, de 200 à 400 mm d'eau au Nord-Ouest et à l'Est de la région, et des bilans hydriques faibles, inférieurs à 100 mm d'eau au Centre et au Sud de la région (figure 1). La figure 2 ci-dessous, qui représente les évolutions des bilans hydriques annuels entre la période de référence et l'horizon moyen, met en évidence une accentuation des tendances déjà observées sur la période de référence : une diminution de 60 à 70mm d'eau dans le sud de la région, et une légère diminution voire une augmentation de +/- 10mm d'eau au Nord-Ouest et à l'Est de la région. De plus, les résultats obtenus dans le cadre de cette étude montrent une forte variabilité intra et interannuelle en termes de bilans hydriques à moyen terme, qui se traduira par une augmentation du contraste entre les saisons avec des hivers toujours voire plus humides, mais des étés de plus en plus secs par rapport à la période de référence.



► Figure 1 : Bilans hydriques pour la période de référence 1976 à 2005 (Source : Agro-Transfert Ressources et Territoires, 2021)



► Figure 2 : Evolution des bilans hydriques annuels pour le scénario pessimiste entre l'horizon moyen (2036 - 2050) et la période de référence (Source : Agro-Transfert-Ressources et Territoires, 2021)

A l'heure actuelle, les déficits hydriques sont en partie compensés par des apports d'eau d'irrigation chez certains agriculteurs. On observe notamment une augmentation des surfaces irriguées de 77% par rapport à 2010 dans la région Hauts-de-France. Cependant, ce levier n'est pas mobilisable dans toutes les exploitations et surtout sont incompatibles avec les tensions qui vont devenir de plus en plus fortes sur la ressource en eau, au vu des projections climatiques évoquées. Afin de faire face à ce changement climatique, les agriculteurs devront donc mettre en place en parallèle, d'autres leviers, notamment des leviers agronomiques, pour rendre leur système plus résilient aux aléas climatiques et notamment aux sécheresses.

Article proposé par Charlotte JOURNEL  
Cheffe de projet Rés'Eau  
AgroTransfert – Ressources et Territoires

## QUELQUES LEVIERS FAVORISANT LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES FACE À LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Le projet LIFE AgriAdapt identifie les mesures d'adaptation durables ayant des impacts positifs sur la gestion de l'eau. La figure ci-contre montre les mesures envisagées et mobilisables pour faire face à ces défis. Bio en Hauts-de-France cherche chaque année à intégrer davantage cet enjeu de raréfaction de la ressource en eau dans son plan d'action parmi lesquelles :

- Démontrer la possibilité et la rentabilité de construire un système bio sans irrigation dans un territoire en tension. 3 producteurs bio ont accepté de travailler avec nous sur la simulation et la mesure d'impact de l'absence d'irrigation sur leur exploitation ;
- Promouvoir des variétés de pommes de terre robustes face au mildiou et au changement climatique par la signature d'une convention régionale avec l'ensemble des acteurs de la filière. Une vingtaine de participants ont pris part aux premières réunions au printemps en présence des acteurs Wallons et Flamands qui ont déjà mis en œuvre une telle convention ;

- Prendre part au projet régional Rés'eau porté par Agro Transfert pour améliorer nos connaissances sur l'impact de certaines pratiques sur la disponibilité en eau : mesurer l'impact de l'agriculture bio de conservation sur la rétention en eau des sols ; mesurer l'impact du désherbage mécanique sur la réserve utile ;
- Améliorer la connaissance des producteurs bio par l'animation de formations dédiées.
- Partager des références technico-économiques sur les cultures innovantes : ces nouvelles cultures peu cultivées sous nos latitudes jusqu'à présent, présentent certains atouts face au dérèglement climatique (*recueil disponible sur [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)*)

Si vous souhaitez contribuer à notre plan d'action, exprimer vos idées de projets face à la raréfaction de la ressource en eau, n'hésitez pas à nous contacter. Par ailleurs, l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur la résilience de l'agriculture et de ses filières face au changement climatique est toujours ouvert :

[www.eau-artois-picardie.fr/appel-projets-resilience-de-lagriculture-et-de-ses-filieres-face-au-changement-climatique](http://www.eau-artois-picardie.fr/appel-projets-resilience-de-lagriculture-et-de-ses-filieres-face-au-changement-climatique).



Mesures d'adaptations durables ayant des impacts positifs sur la gestion de l'eau proposées par le projet AgriAdapt.

### À VENIR

• **12 ET 13 OCTOBRE :**

**ACADÉMIE DE L'EAU**

**ARTOIS-PICARDIE,**

"L'eau, les sols et l'agriculture", en présence de Marc-André SELOSSE, qui fera découvrir les richesses du sol afin de mieux le protéger et partagera quelques pistes de bonnes pratiques pour l'agriculture ; des interventions de Emma HAZIZA, hydrologue de Météo France et de l'ADEME sont également prévues. [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

• **20 OCTOBRE :**

**WEBINAIRE**

**PARTICIPATIF "EAU**

**& BIODIVERSITÉ,**

**VOS ALLIÉS FACE AU**

**CHANGEMENT CLIMATIQUE "**,

organisé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce webinaire a pour objectif d'échanger sur la stratégie du bassin face aux dérèglements climatiques (fortes précipitations accroissant les risques d'inondations, coulées de boue et saturation des installations de gestion pluviale, sécheresses...). [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

• **29 NOVEMBRE**

**À ARMANCOURT (60),**

**CHEZ ALAIN CUGNET :**

**COMMENT AUGMENTER**

**LA VALEUR AJOUTÉE**

**DES CULTURES SANS IRRIGATION ?**

3 fermes ont fait l'objet d'études économiques dans l'objectif d'augmenter leur valeur ajoutée. Réunion technique sur site organisée dans le cadre du Mois de la bio, en collaboration avec l'Agglomération de la région de Compiègne. [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)



# MARAÎCHAGE BIO : EN HAUTS-DE-FRANCE, ON EN EST OÙ ?

**Avec la crise du Covid19, les maraîchers du territoire se sont adaptés pour absorber une hausse de clientèle en recherche d'une production plus locale et plus saine. A la fin du second confinement, on observe que cette clientèle s'est finalement redirigée vers d'autres voies d'accès à l'achat de fruits et légumes. Dans l'objectif de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses recueillies sur le terrain, un sondage a été diffusé par Bio en Hauts-de-France cet été aux maraîchers bio de la région afin de vérifier l'impact économique de cette période sur leurs résultats.**

## Un chiffre d'affaires qui ne suit pas l'évolution des coûts

Voici quelques chiffres :

**50%** des maraîchers expriment rencontrer des difficultés financières. Parmi ces difficultés :

- ▶ **38%** sont liées au manque de trésorerie
- ▶ **23%** sont liées au remboursement de crédit ou à du prélèvement privé
- ▶ **38%** évoquent avoir des problèmes cumulés : investissements, prélèvements privés et paiement des annuités

Pour ce qui est de l'évolution du chiffre d'affaires (entre 2019 et 2022), on constate que :

- ▶ **40%** des répondants ont une perte de chiffre d'affaires
- ▶ **40%** observent une augmentation du chiffre d'affaires
- ▶ **20%** déclarent un chiffre d'affaires égal au chiffre d'affaires obtenu avant la crise du Covid19

Ces chiffres correspondent aux résultats issus d'une enquête(1) menée par l'INRAE au sein d'un groupe de recherche qui étudie les performances des circuits courts en France.

Enfin, des pistes sont explorées par l'ensemble des répondants pour faire face à la situation. Les 3 leviers principaux mentionnés sont :

1. Une augmentation du temps dédié à la communication et à la commercialisation ou une évolution des circuits de commercialisation
2. Une recherche d'optimisation des charges opérationnelles pour augmenter le coût de revient des différentes productions
3. Une réflexion dans l'investissement à l'équipement

## Un consommateur versatile

Au niveau du consommateur, on constate que les achats aléatoires sur ces 3 dernières années ont généré un sentiment d'instabilité chez les producteurs. De même, l'orientation publicitaire des GMS à l'égard du "local" a créé un effet dilution et de confusion de la clientèle qui désire avoir accès à une

alimentation saine et locale. Les GMS ont su reprendre une certaine part de la clientèle qui s'était orientée vers le circuit court. De plus, la réorientation du budget alloué à l'alimentation vers le loisir a également contribué à une réorientation du consommateur vers la GMS, qui possède une grande flexibilité dans le prix qu'elle pose sur ses produits d'appel.

## Des facteurs de résilience pour faire face au contexte

Pour conclure, la volatilité de la clientèle sur cette période a profondément touché les producteurs, en particulier par le manque de reconnaissance vis-à-vis des efforts fournis par les maraîchers en matière d'investissements et d'adaptation. Même si une constance des ventes à l'échelle du territoire est constatée, elles ont pu faire défaut à certains producteurs.

Même si des ventes se sont stabilisées ou sont revenues à leur état d'avant crise Covid19, l'augmentation des charges sur cette période est telle qu'une stabilisation du chiffre d'affaires ne suffit pas à les compenser.

## Deux leviers pourront permettre de réduire l'impact de cette période :

- D'une part, il va être nécessaire de se questionner sur la stratégie de commercialisation, que ce soit dans la communication comme dans l'efficacité du temps passé dans chacun des circuits de commercialisation
- D'autre part, il va être important d'apporter une attention toute particulière au coût de revient des productions, afin d'investir au mieux pour augmenter l'efficacité et tirer une meilleure marge, un meilleur résultat.

**Vous souhaitez nous faire part de vos observations sur l'actualité en maraîchage bio ? Travailler avec nous sur le développement de leviers ? N'hésitez pas à solliciter l'équipe de Bio en Hauts-de-France.**



Ferme du Bercail © Matthieu Chanel

## LA PAROLE À FRÉDÉRIC ECKHOUT, PRODUCTEUR À TERDEGHEM (59) ET ADMINISTRATEUR À BIO EN HAUTS-DE-FRANCE :



*"Pour les cultures de garde en plein champs, j'ai étudié la rentabilité de l'investissement pour mécaniser mon itinéraire technique.*

*Aujourd'hui, je suis capable de faire preuve d'une grande souplesse dans les volumes de production de ma gamme légumière, je peux facilement passer de 5000m<sup>2</sup> à 1,5ha d'une même culture et inversement, je peux m'adapter plus facilement au contexte tout en réduisant mes coûts/temps de production."*

### Rémi YASSINE

**Maraîchage bio (Nord et Pas-de-Calais)**

r.yassine@bio-hdf.fr

07 87 32 87 42

### Juliette PARENT

**Maraîchage bio (Somme - Oise - Aisne)**

j.parent@bio-hdf.fr

07 87 32 52 70

### Valentin DUBOIS

**Maraîchage bio (Nord et Pas-de-Calais)**

v.dubois@bio-hdf.fr

07 87 32 13 45

### Olivier REY

**Maraîchage bio (Somme - Oise - Aisne)**

o.rey@bio-hdf.fr

07 87 32 64 30



# LE RETOUR EN RÉGIE DIRECTE : OU COMMENT REPRENDRE LE CONTRÔLE DE SA RESTAURATION COLLECTIVE

**Dans les Hauts-de-France, la majorité des collectivités choisissent de déléguer leur service de restauration collective à des sociétés spécialisées. Ces dernières acheminent dans les cantines des plats assemblés dans des centrales produisant des milliers de repas par jour, avec peu de produits bio et locaux. Autre constat alarmant : environ 1/3 des repas sont jetés quotidiennement. Alors comment faire évoluer cette gestion de la restauration collective vers un fonctionnement plus vertueux au service du bien-être des convives, de l'économie locale et de l'environnement ? Bio en Hauts-de-France accompagne les collectivités cherchant à agir sur certains aspects.**



Une des solutions identifiées par Bio en Hauts-de-France pour faire en sorte que les services de restauration collective proposent des repas de qualité et soutiennent les productions locales est le retour en régie directe - c'est-à-dire passer d'une gestion déléguée à une reprise en main de la gestion du service par la collectivité.

En effet, en gestion "concedée" à une société de restauration collective, les collectivités n'ont pas toujours de marge de manœuvre pour demander au prestataire de s'approvisionner localement et d'assurer une certaine part de produits bio (a minima de respecter la loi EGalim), de faire des plats faits-maison, de réduire le gaspillage alimentaire... Un manque de souplesse frustrant, qui se traduit souvent par un surcoût pour la collectivité lorsque la prestation est possible.

**A l'inverse, en gestion "directe", la collectivité a la maîtrise de l'ensemble du processus et peut ainsi travailler plus facilement sur différents leviers de qualité :**

- ▶ commande de produits locaux et bio (recommandations PNSS4) ;
- ▶ confection de menus de saison, rééquilibrant les apports de protéines entre les sources végétales et animales (recommandations PNSS4), adaptés aux productions locales, et intégrant un maximum de diversité alimentaire pour favoriser la santé et éduquer les enfants au goût ;
- ▶ préparations faites-maison (recommandations PNSS4) ;

## LA LOI EGALIM ET LES PRODUITS BIO

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette loi exige que les services de restauration collective s'approvisionnent avec 50% de produits de qualité dont 20% de produits bio.**

**D'après nos rencontres de terrain, cet objectif n'est, à ce jour, pas respecté dans la grande majorité des services de restauration collective des Hauts-de-France.**

- ▶ limitation du gaspillage alimentaire en mettant en place des actions sur tout le processus de restauration : lors de la commande des produits, en cuisine, lors du service ;
- ▶ recrutement et formation des équipes à la cuisine faite-maison, bio, et à l'accompagnement des convives (éducation au goût, sensibilisation au bien manger et à la limitation du gaspillage alimentaire etc.)

Pour les collectivités, le retour en régie directe paraît souvent trop compliqué à réaliser à première vue. Menée en 2021, une étude de Bio en Hauts-de-France montre pourtant qu'il existe de multiples solutions possibles pour effectuer un retour en régie - seul ou à plusieurs - si la volonté politique s'allie à un portage opérationnel efficace. Une dizaine de retours d'expérience de communes françaises aux profils très divers (allant de 35 à 7 000 repas/jour) ou de regroupements de communes permettent d'en témoigner.

Cette étude a également mis en lumière les étapes, clés de réussite et points d'alerte lors d'un processus de retour en régie directe. L'ensemble de ces résultats est retranscrit dans un **"Guide du retour en régie directe"**. Cette publication présente également quelques premiers conseils méthodologiques généraux, permettant d'appuyer les élu-es et gestionnaires de services de restauration

collective dans leur projet, sur la manière de faire évoluer ce service vers une gestion plus durable. Par exemple :

- imaginer un format de reprise en régie seule ou à plusieurs,
- maîtriser les coûts de fonctionnement,
- choisir l'outil de production et le mode de livraison des repas,
- introduire des produits bio locaux,
- identifier le matériel de production nécessaire,
- identifier les besoins en personnel et les formations recommandées,
- ou encore créer un environnement adapté pour la prise des repas des convives...

Au-delà du guide, Bio en Hauts-de-France, entouré de ses partenaires, a développé un accompagnement visant à appuyer les collectivités tout au long de leurs projets, de la réflexion à la mise en œuvre. L'Agglomération de la Région de Compiègne est la première collectivité en région qui va bénéficier de cet accompagnement d'une durée de deux ans.

**Pour les collectivités souhaitant agir, reprendre le contrôle de leur restauration collective et en savoir plus sur la démarche, n'hésitez pas à contacter nos équipes qui seront heureuses de vous renseigner.**

*"Le retour en gestion directe de la cuisine centrale nous a permis de reprendre en main la question de l'alimentation dans la commune. Notre volonté était de développer un service de restauration scolaire de qualité ambitieux : plats faits-maison et 100% bio, meilleure capacité à activer les leviers contre le gaspillage alimentaire, mise en place de la liaison chaude respectueuse des préparations pour nourrir les enfants extérieurs au restaurant lié à la cuisine. Le service de restauration collective soutient également les producteurs locaux-bio dès que cela est possible. Cette qualité de service, ainsi que le lien de proximité, permettent de mieux conscientiser les enfants au "mieux-vivre" alimentaire. C'est un véritable investissement pour l'avenir de la jeunesse!"*

Thierry Flores, responsable de la cuisine centrale de Cazouls-lès-Béziers



**Camille ROMEU**  
Chargée de mission  
alimentation et aides  
06 74 69 87 60  
c.romeu@bio-hdf.fr

# DES ÉLEVEURS DE PONDEUSES BIO RÉUNIS AU SEIN D'UNE NOUVELLE COMMISSION



Entre hausse des matières premières, baisse de la consommation des ménages, évolutions réglementaires et grippe aviaire, depuis plusieurs mois la filière œufs bio est largement perturbée. Dans ce contexte, le 19 mai dernier, une dizaine d'éleveurs de la région se sont réunis pour échanger sur ces enjeux et identifier les pistes d'actions à mener pour améliorer la durabilité de leurs fermes et de la filière. Les prémices d'une commission volailles à Bio en Hauts-de-France !

## LA FILIÈRE PONDEUSE BIO LARGEMENT PERTURBÉE DEPUIS PLUSIEURS MOIS

### 2021-2022 marquées par la grippe aviaire et de nouvelles mesures de biosécurité

Depuis septembre 2021, les nouveaux arrêtés qui encadrent le plan de lutte contre la grippe aviaire ne permettent plus la dérogation à la claustration des volailles lors des épisodes de crises sanitaires. Ainsi, de novembre 2021 à mai 2022, en niveau de risque élevé en France, tous les éleveurs ont été contraints d'enfermer leurs volailles. A l'échelle des fermes, la claustration peut entraîner des chutes de pontes ou encore favoriser l'apparition des troubles du comportement qui augmentent le risque de maladies et la mortalité. Les mesures de biosécurité sont difficilement applicables dans les plus petits élevages notamment ceux en bâtiments mobiles. Plus généralement, si la claustration devient la "norme", elle représente une menace pour l'image de la bio et la pérennité des élevages en plein-air.

### Une hausse continue des charges et une consommation des ménages en baisse

Après plusieurs années de croissance, en 2021 le marché de l'œuf bio s'est retourné avec -6 % d'achat par les ménages. En parallèle, les coûts de production des

élevages continuent d'augmenter notamment par la hausse de l'aliment (plus de 100€ la tonne en une année). Ce surcoût lié à la hausse des matières premières et au passage au 100% bio est encore accentué par la guerre en Ukraine depuis fin février. Dans ce contexte, le prix d'achat des œufs bio devient insuffisant pour permettre aux producteurs de se dégager une marge satisfaisante et certains centres de conditionnement sont en difficulté financière.

### Des poulettes prêtes à pondre bio plus chères et un approvisionnement difficile

Entre hausse de l'aliment et l'application de la nouvelle réglementation bio, le prix des poulettes est en augmentation (plus 1€/poulette). De surcroît, un manque de poulettes bio est à craindre dans les prochaines semaines. Plusieurs raisons expliquent cette pénurie :

1. un manque important de poussinières aux nouvelles normes au niveau national ;
2. la grippe aviaire a désorganisé et reporté le planning des poussinières ;
3. la situation économique de la filière bio invite à la prudence pour le développement de nouvelles poussinières.

## OBJECTIFS DE LA COMMISSION ET PERSPECTIVE

Les échanges ont été riches et nombreux lors de cette première commission, permettant de dessiner les pistes d'actions à mener par Bio en Hauts-de-France sur la filière œufs bio pour les prochains mois :

- Mise en place d'un observatoire des prix d'aliment et des prix d'achat des œufs bio
- Poursuite des échanges entre producteurs pour partager les tendances
- Essai de mise en place de suivi de marges brutes
- Proposition d'un programme de formation à destination des producteurs de volailles bio

**Si vous souhaitez rejoindre la commission et participer aux prochains échanges qui seront proposés en octobre 2022, n'hésitez pas à nous contacter.**



**Carole BERTIN**  
07 87 32 12 54  
c.bertin@bio-hdf.fr

## FORMATIONS PROPOSÉES POUR LE 2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2022

11-10-2022 Saint Laurent Blangy	Mes droits et devoirs en cas de contrôle (* Organisation Confédération Paysanne)	Intervention d'Uriell Choquet (juriste) sur le déroulé d'un contrôle biosécurité, les droits des paysans et les éventuels recours.
06-10-2022 Saint Laurent Blangy	Créer un petit atelier de poules pondeuses biologiques	Deux formations complémentaires pour acquérir les bases pour créer un petit atelier en diversification et en circuit court. Le 13 octobre, pourra également intéresser des éleveurs qui souhaitent démarrer une activité de commercialisation de leurs œufs bio.
13-10-2022 Saint Laurent Blangy	Commercialiser ses œufs biologiques en circuit court	
15-11-2022 Saint Laurent Blangy	Biologie des volaille et aménagement optimal de leur lieu de vie (Formation labellisée BEA)	Depuis le 01/01/2022, les élevages de volailles ont l'obligation de former un référent bien-être animal. Avec l'intervention d'une vétérinaire spécialisée, nous souhaitons proposer aux éleveurs bio une formation adaptée à leurs modèles d'élevages.
18/19 01-2023	Fabrication d'aliment à la ferme (FAF) : Identifier les clés pour faire évoluer son système d'alimentation vers plus d'autonomie en volailles biologiques	Dans un contexte d'augmentation des prix de l'aliment, cette formation a pour objectif d'aborder les éléments essentiels à intégrer pour réfléchir un projet de FAF.



## NATHALIE ET NICOLAS BEUFILS MARAÎCHERS DIVERSIFIÉS ET ÉLEVEURS DE POULES PONDEUSES À CHÉRY-CHARTREUVE (O2)



**Nathalie et Nicolas proposent des légumes toute l'année, cultivés au rythme des saisons, ainsi que des fruits et des herbes aromatiques. Un atelier de poules pondeuses est venu compléter l'activité de la ferme en 2011, afin d'assurer une diversité : agronomique, écologique et économique. Les Jardins de Priape s'étendent aujourd'hui sur une surface de 13 hectares. En quête de toujours plus d'autonomie, ils entretiennent la fertilité de leurs sols, notamment avec des engrais verts.**

C'est Nathalie qui présente les Jardins de Priape : "Les Jardins, ce sont 13 ha de maraîchage avec 1 ha de pommes de terre et de légumes d'hiver côté Fère-en-Tardenois, puis 4000 m<sup>2</sup> de carottes, 1 ha de choux et 6000 m<sup>2</sup> de poireaux. A la ferme, ce sont toutes les cultures courtes, salades, radis, et sous serre : les légumes d'été, les tomates...".

Nathalie a aussi démarré un peu de floriculture en 2021 "pour faire plaisir aux gens, je suis seule à gérer cette production".

"Nous cultivons pour nous nourrir": c'est la devise des Jardins. Après des études de philosophie, Nicolas fait le choix de travailler pendant un an dans une ferme maraîchère dans l'Oise, emmagasinant connaissances et savoir-faire, avant de s'installer sur un petit bout de terre, sans eau, sans électricité, sans bâtiments. Nathalie quitte Paris pour le rejoindre peu après. Reconvertis et autodidactes, ils développent la ferme assez vite avec l'achat d'1,8 hectares supplémentaires pour rendre le projet viable. En 2011, ils embauchent leur premier salarié et démarrent un petit atelier de poules pondeuses. "On a commencé à petite

échelle, aujourd'hui nous avons 3 poulaillers. Nous sommes satisfaits de cette complémentarité culture-élevage, on peut valoriser les fumures".

La clientèle est également satisfaite de trouver des œufs de la ferme dans les paniers. "On a commencé la commercialisation uniquement en AMAP, à Paris et à Reims, puis on a souhaité travailler localement. Le démarchage des magasins spécialisés nous a fait faire un saut qualitatif, il a fallu répondre aux exigences du marché. On vend en direct via notre boutique en ligne et on assure la livraison hebdomadaire dans des points de distribution. On travaille aussi avec des restaurants. Notre système de commercialisation est très complémentaire et nous apporte beaucoup de souplesse".

C'est depuis 2015 qu'ils boostent leur communication pour se faire connaître, et c'est en s'appuyant sur les réseaux sociaux que de nouvelles opportunités se sont présentées, dans un contexte tendu lié à la baisse de la consommation bio. "Ce lien direct avec notre clientèle est très important, c'est aussi pour cela que nous ouvrons nos portes dans le cadre de la campagne Manger Bio et Local c'est l'idéal, fin septembre. Une belle opportunité pour se faire connaître et présenter qui nous sommes". Techniquement, ils progressent. Les investissements se font doucement : hangar, serres, chambre froide... En 2019, ils répondent à un appel à candidatures piloté par l'agglo de Château-Thierry et sont retenus, leur offrant une situation moins précaire : ils bénéficient de 8 hectares supplémentaires au loyer avantageux, avec obligation de conversion en bio et

## FERMOSCOPIE



**2008** : INSTALLATION DE NICOLAS SUR 2,5 HECTARES, FRICHE CONVERTIE EN BIO DIRECTEMENT

**2009** : INSTALLATION DE NATHALIE

**SURFACE** : 13 HA SUR 2 SITES (CHÉRY-CHARTREUVE ET FÈRE-EN-TARDENOIS)



**2011** : DÉMARRAGE DES POULES PONDEUSES, 3 POULAILLERS AUJOURD'HUI, 330 POULES PAR POULAILLER



### COMMERCIALISATION :

COOPÉRATIVE, AMAP, RESTAURANT, MAGASIN SPÉCIALISÉ, DIRECT (POINTS DE RETRAIT, DRIVE, CLICK & COLLECT)



**EMPLOI** : 3,6 ETP ET 2 SAISONNIERS (DE MAI À OCTOBRE ENVIRON) EN PLUS DE NATHALIE ET NICOLAS

implantation de haie. La biodiversité se retrouve également sur leur ferme : "Nous y avons planté près d'1 kilomètre de haie, nous utilisons le fumier de nos poules ou d'élevages bio du secteur, nous cultivons et utilisons également les engrais verts. Une indépendance vis-à-vis du prix de l'engrais. Nous faisons des essais, l'appui sur le réseau est important".

Nathalie et Nicolas se sont entourés : un chef de culture embauché depuis 2016, ainsi que deux personnes qui travaillent à l'année sur les récoltes et aux préparations de commande. "Cela nous permet de nous consacrer aux commandes, à la partie technique... Dans l'équipe, on s'est spécialisé depuis quelques années. Nous donnons les objectifs à nos salariés, après chacun s'organise : ils sont autonomes et motivés".



## DERNIERE PUBLICATION OBSERVATOIRE DES CONVERSIONS BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

A Pro Bio et Bio en Hauts-de-France ont publié les chiffres-clés de la filière dans le nouvel observatoire régional des dynamiques de conversion bio pour 2021. Il y est constaté une progression positive du nombre de fermes engagées, surfaces engagées, ainsi qu'une évolution significative des conversions de l'aval de la filière.

Néanmoins la baisse de consommation bio observée depuis 1 an doit inviter l'ensemble de la filière, acteurs publics et privés, à œuvrer en faveur d'une meilleure information pour convaincre le consommateur final des multiples bénéfices rendus par ce mode de production (emploi, santé, biodiversité, eau, climat...).

Le levier de la restauration collective doit continuer à être actionné : bien que la loi Egalim indique une obligation d'atteindre 20% de bio dans les cantines en 2022, dans les faits les produits bio ne représentent que 5 à 6% du contenu des assiettes.

*En téléchargement sur [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)*

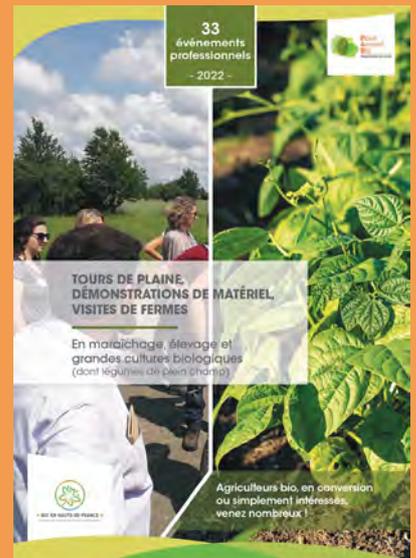
## PROCHAINES FORMATIONS

- **AMÉLIORER LA CONSERVATION DE SES LÉGUMES**  
04.10.2022 en Avesnois (59) / Contact Juliette : [j.parent@bio-hdf.fr](mailto:j.parent@bio-hdf.fr) | 07 87 32 52 70
- **CRÉER UN PETIT ATELIER DE POULES PONDEUSES BIOLOGIQUES**  
06.10.2022 à Saint-Laurent-Blangy (62)  
Contact Carole : [c.bertin@bio-hdf.fr](mailto:c.bertin@bio-hdf.fr) | 07 87 32 12 54



- **CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION ET LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR VENDRE SES ŒUFS BIOLOGIQUES EN CIRCUIT COURT**  
13.10.2022 à Saint-Laurent-Blangy (62)  
Contact Carole : [c.bertin@bio-hdf.fr](mailto:c.bertin@bio-hdf.fr) | 07 87 32 12 54
- **GESTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS**  
18 et 26.10.2022 dans le Nord  
Contact Valentin : [v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr) | 07 87 32 13 45
- **CONSTRUIRE SON PROJET EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE**  
02 et 09.11.2022 à Phalempin (59)  
Contact Rémi : [r.yassine@bio-hdf.fr](mailto:r.yassine@bio-hdf.fr) | 07 87 32 87 42

## PROCHAINS ÉVÈNEMENTS TECHNIQUES



### VISITE DE FERME PPAM ET BAIES DE GOJI

27.09.2022 à Ravenel (80)  
Contact Juliette : [j.parent@bio-hdf.fr](mailto:j.parent@bio-hdf.fr)  
07 87 32 52 70

### TOUR DE PLAINE FOURRAGES LIGNEUX

29.09.2022 à Oulchy la Ville (02)  
Contact Lorène : [l.villain@bio-hdf.fr](mailto:l.villain@bio-hdf.fr)  
07 87 32 38 79

### TOUR DE PLAINE MARAÎCHAGE

10.10.2022 à Coucy-le-Château-Auffrique (60)  
Contact Juliette : [j.parent@bio-hdf.fr](mailto:j.parent@bio-hdf.fr)  
07 87 32 52 70

### TOUR DE PLAINE ENGRAIS VERTS

18.10.2022, Marquillies (59)  
Contact Valentin : [v.dubois@bio-hdf.fr](mailto:v.dubois@bio-hdf.fr)  
07 87 32 13 45

## RETROUVEZ NOS VIDÉOS SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE @ BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

